



ASSOCIATION
TERRITOIRES
SOLIDAIRES

Projet de développement territorial dans la région montagneuse du Cauca en Colombie

Le présent projet concerne la Zone de Réserve Paysanne (ZRC) de la montagne orientale du département du Cauca en Colombie. Cette zone s'étend partiellement sur les trois communes de Inza, Totoro et Silvia. Au total le projet portera sur une zone de 55'000 hectares peuplée de 20'000 habitants.

Le projet est porté par les trois associations paysannes vivant dans ces communes et représentées par l'Association paysanne de Inzá Tierradentro ACIT.

Les objectifs de l'ACIT sont les suivants :

- Promouvoir, développer et stimuler la production et commercialisation des produits agricoles et d'élevage, comme élément fondamental de la sécurité alimentaire.
- Conseiller les membres de l'association sur la défense de leurs droits et les représenter devant toutes les autorités concernées par la défense des droits.
- Gérer, avec les entités spécialisées, les services d'assistance technique et de crédit, avec l'objectif d'améliorer la production agricole et d'élevage.
- Plaider pour la récupération et la conservation de l'environnement.
- Fournir des services de conseil et une formation économique aux partenaires, orientés vers la gestion optimale de leurs ressources économiques.
- Organiser le territoire de manière participative à la recherche d'un développement équitable, en respectant la biodiversité sans exclure l'humain.

Origine du projet

Lors d'une visite chez des amis, membres fondateurs de *l'Association Tierradentro Genève*, Philippe Brun, président de ATS, a rencontré deux membres de l'ACIT, Eliecer Morales, ancien maire de Inza, et Antonio Arias, technicien agricole, tous deux très impliqués dans leur association. La discussion a porté sur la précarité des conditions de vie dans la région et la nécessité d'élaborer un Plan de développement territorial ainsi qu'un Plan d'affectation du sol de la Zone de réserve paysanne de la montagne du Cauca, conditions préalables à l'octroi formel de la propriété de la terre à ceux qui la cultivent.

Ainsi Philippe Brun a proposé de mettre à disposition de l'ACIT les compétences d'ATS et de chercher un financement permettant de réaliser un tel projet.

Contexte et problématique

Les territoires concernés disposent d'importantes richesses hydrologiques et d'une grande biodiversité. Ces atouts sont utilisés par les communautés pour leurs besoins en eau potable et pour le développement agro-pastoral. Les zones de cultures sont ainsi irriguées naturellement, ce qui réduit la nécessité de développer des systèmes d'irrigation. D'importantes zones boisées ont été déclarées zones protégées.

Les agriculteurs cultivent la pomme de terre et la fraise sur les hauteurs, le café, les fruitiers, la banane, le maïs, les herbes aromatiques et la fibre d'agave dans la partie basse. Ils pratiquent aussi l'horticulture, l'élevage de bovins, de porcins, de volailles et de truites pour la consommation familiale et personnelle. Leurs produits sont également commercialisés dans les marchés locaux ou régionaux. Les nombreuses familles paysannes qui habitent la région ne disposent d'aucuns titres de propriété et se trouvent dans l'insécurité permanente de se voir dépossédées de leurs terres. La consommation de ces produits agricoles et d'élevage est leur premier moyen de subsistance et leur garantit la sécurité alimentaire, les protégeant ainsi de la nécessité de rentrer dans les logiques commerciales et du marché.

Dans cette région se sont développées des communautés de diverses origines ethniques et culturelles. En règle générale, les populations paysannes descendant des populations africaines et indiennes se partagent le territoire et ses ressources.

Ainsi la région est riche en dynamiques interculturelles qui varient selon les circonstances socio-politiques et peuvent provoquer tensions et conflits.

Les conditions d'exclusion et de dénuement font du département du Cauca l'un des plus pauvres de Colombie.

De plus le territoire a fait l'objet d'une colonisation non encadrée par l'Etat sinon provoquée par les déplacements forcés dus à la violence endémique qu'a vécue le pays au cours des dernières années.

Dans ce contexte, la région se trouve face à des défis quant à sa capacité à organiser, planifier et gérer de manière durable son territoire et à mettre en œuvre des scénarios pour renforcer :

- la qualité de vie des communautés et le développement local ;
- la survie sur le territoire et la solution pacifique des conflits générés par le manque de terres, de gouvernance territoriale et l'abandon par l'Etat ;
- la gestion durable des écosystèmes stratégiques pour la protection de la vie, du territoire et de l'environnement ;
- les instances de coordination et de dialogue pour la transition vers une paix stable à long terme ;
- le processus d'autogestion des communautés et leurs capacités à s'organiser face aux institutions publiques et privées.

Il est également important de mener à bien dans ce territoire le processus d'accès à la propriété foncière et sa formalisation, élément central des accords de paix qui ont eu pour objectif de mettre fin au conflit armé qui a opposé les FARC au Gouvernement central, car la région a été directement affectée par le conflit, et ceci particulièrement faute d'une réforme agraire intégrale. Cet objectif ne pourra être atteint que si la communauté paysanne s'organise pour prendre en main son propre territoire.

Enjeux

La communauté paysanne des trois communes concernées se trouve face à deux enjeux majeurs : la reconnaissance légale de la Zone de réserve paysanne de la

montagne orientale du département du Cauca et la cadastration de la propriété foncière dans ce territoire.

En Colombie, la *Réserve paysanne* a été créée par la loi 160 de 1994.

C'est une figure d'ordre territorial protégé qui cherche à remettre aux paysans les terres qu'ils cultivent. L'objectif des zones de réserve paysannes est de créer les conditions nécessaires à la consolidation adéquate et au développement durable de l'économie paysanne et des zones rurales, ceci afin de surmonter les causes des conflits sociaux qui les affectent et, en général, créer les conditions pour la réalisation de la paix et de la justice sociale dans ces territoires.

A ce jour la mise en œuvre de cette loi n'a pas été engagée par l'Etat, au motif du manque de moyens financiers. La planification locale et la définition de l'usage du sol doivent servir de socle d'information précise pour que le gouvernement national considère comme prioritaire la légalisation de la Zone de réserve paysanne de la montagne orientale du département du Cauca.

Il est à noter que ce territoire n'empiète pas sur les terres collectives des communautés indigènes. Ainsi le présent projet ne risque pas de provoquer des conflits entre communautés paysannes et indigènes.

La *cadastration* de leurs terres représente une condition fondamentale pour garantir aux communautés paysannes la pleine possession de leurs terres et les mettre à l'abri des expulsions. Le gouvernement national a décidé la mise en place d'un système général d'information cadastrale intégral. Sur une période maximale de sept ans, celui-ci mettra en place une campagne de formation et d'actualisation du cadastre rural auquel sera associé le registre de l'immobilier rural, l'ensemble se réalisant dans le cadre de l'autonomie municipale.

La cadastration est de la responsabilité de l'Institut Géographique Augustin Codazzi – IGAC – entité publique relevant de l'Etat, mais financée majoritairement par les municipalités.

La planification locale et la définition de l'usage du sol doivent servir de socle d'information précise pour engager le gouvernement national à la mise en œuvre de la cadastration des communes concernées par le présent projet.

Objectif général

Orienter et planifier de manière concertée le processus d'occupation et de transformation des territoires ruraux de la Zone de Réserve Paysanne de la montagne caucasienne, située à l'est du département du Cauca,

Objectifs spécifiques

1. Développer les capacités d'aménagement, de planification et de gestion de leur territoire par les habitants concernés.
2. Construire une vision communautaire durable du territoire
3. Formuler collectivement des propositions, plans et projets pour la gestion institutionnelle et solidaire du territoire commun.

Résultats attendus

1. Un projet de développement territorial intégral reposant sur un diagnostic participatif, préalable à une légalisation de la Zone de réserve paysanne.
2. Une proposition de Plan d'affectation du sol, préalable nécessaire à une cadastration formelle du territoire.

Bénéficiaires du projet

Communautés paysannes implantées sur les trois municipalités de Inzá, Totoró et Silvia, département du Cauca.

Organisation du projet

Le partenaire local du projet est l'Association paysanne de Inzá Tierradentro ACIT.

Le projet sera élaboré en collaboration étroite avec l'Université du Cauca. Celle-ci se montre très intéressée par ce projet et fournira un appui à sa réalisation, en particulier dans les domaines de la géomatique et de la cartographie. Elle mettra à disposition des stagiaires qui se joindront à l'équipe de projet. Elle est d'ores et déjà disposée à signer une convention de collaboration avec l'ACIT et notre association.

L'Association Territoires Solidaires assurera le suivi méthodologique et financier. Deux membres du comité assureront un contact permanent avec le coordinateur local du projet.

La direction et la gestion opérationnelle du projet incombera à ce coordinateur qui sera chargé de conduire le processus de projet. Il sera responsable devant les partenaires du projet.

Le processus de projet assurera une participation citoyenne et impliquera étroitement les acteurs locaux. Chaque étape du projet fera l'objet d'ateliers participatifs. Une politique de communication accompagnera toutes les actions et garantira une démarche démocratique qui prendra en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs.

L'équipe de projet sera composée de Monsieur Eliecer Morales et Madame Mildred Samara Trujillo.

Eliecer Morales (1970), coordinateur
Maire de Inza de 2004 à 2007.

A étudié la comptabilité à l'Ecole professionnelle de Cali et suivi une formation en droit à l'Université Los Andes de Bogota. Leader paysan. Expérience professionnelle dans les domaines de l'administration publique, du droit rural, de la gestion de projets de développement rural et du diagnostic participatif.

Mildred Samara Trujillo (1979)

Licence universitaire en économie et postgrade en Projets de développement à l'Ecole supérieure de l'administration publique. Expérience professionnelle dans le

domaine de projets associatifs et participatifs ainsi que dans le cadre de l'Institut colombien de développement rural. Co-auteur du Schéma de développement territorial de la commune de San Pablo – Narino (Sud de la Colombie).

Monsieur Eliecer Morales connaît parfaitement le cadre légal, les rouages administratifs et les procédures relatives à la gestion et à l'aménagement du territoire. Il entretient de nombreux liens avec les autorités locales, départementales et des députés de la région à l'Assemblée nationale.

Suite aux nombreuses missions de Crisol Serrate en Colombie dans le cadre de la coopération française ainsi qu'aux missions de Philippe Brun dans le cadre de notre association et des coopérations interuniversitaires, notre association dispose également de nombreux liens professionnels.

Perspectives

Le projet a été présenté à l'Office d'urbanisme du canton de Genève (Service de la concertation et de la communication) et au professeur Frédéric Giraut de l'Université de Genève (département de géographie et environnement). Une collaboration a été convenue entre ces entités et notre association dans le but de développer une recherche appliquée sur le projet au vu de son intérêt et de son caractère expérimental.

Cette recherche portera sur les questions de gouvernance territoriale, de participation des acteurs locaux, de géoinformation et de liens entre l'agriculture et la protection de l'environnement.

Cette recherche assurera une part importante du financement du projet. Notre association cherche actuellement des soutiens susceptibles d'assurer le complément nécessaire.